

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
19 mai 2005
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Points 36 et 48 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixantième année

La situation au Moyen-Orient**Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Lettres identiques datées du 19 mai 2005,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à appeler à votre attention sur la dernière série d'attaques terroristes perpétrées contre Israël.

Depuis hier, 18 mai 2005, des terroristes palestiniens ont tiré plus de 40 obus de mortier sur les communautés israéliennes dans la bande de Gaza. L'Autorité palestinienne a été notifiée de ces attaques, mais elle n'est pas parvenue à les empêcher ni à arrêter les terroristes impliqués.

Des éléments terroristes ont aussi lancé des missiles Qassam contre une communauté israélienne dans la partie occidentale du Negev, et des terroristes du Hamas ont ouvert le feu sur un poste des Forces de défense israélienne sur la Route Philadelphie. Entre-temps, les forces de sécurité israéliennes ont découvert 40 kilogrammes d'explosifs posés par des terroristes dans cette même zone.

En outre, durant la nuit, un terroriste du Hamas s'est approché de la frontière israélo-égyptienne avec l'intention de déposer et de faire exploser un engin explosif ciblant les Forces de défense israélienne. Selon des renseignements fournis par des responsables palestiniens aux Forces de défense israélienne, le terroriste avait été tué à cause d'un défaut de fonctionnement de l'engin explosif qu'il transportait.

Comme vous le savez, un certain nombre de faits nouveaux positifs sont survenus dans la région dernièrement et Israël fait tout son possible pour aider à créer une atmosphère favorable à la poursuite du processus de paix. Les attaques comme celles-ci, toutefois, mettent en danger les espoirs de paix.

Malgré cette activité terroriste qui perdure, Israël continue de faire preuve de retenue et espère que les nouveaux dirigeants palestiniens, ainsi que tous les États de la région, s'acquitteront finalement de leurs obligations et adopteront une politique de tolérance zéro à l'égard du terrorisme. Israël s'engage dans un sérieux



effort de relance du processus de paix et a montré qu'il était prêt à honorer ses obligations, mais il attend des dirigeants palestiniens qu'ils se montrent plus actifs en éliminant pleinement l'activité terroriste.

Israël invite la communauté internationale à réaffirmer son rejet absolu des tactiques terroristes et à n'accepter rien de moins que le démantèlement complet des organisations terroristes ainsi que des efforts opiniâtres pour empêcher le terrorisme et livrer ses auteurs et ses partisans à la justice, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1373 (2001), ainsi qu'à la Feuille de route. Reporter ces actions représente une menace directe et immédiate aux fragiles espoirs de paix qui ont été ranimés dans la région.

La présente lettre fait suite aux nombreuses lettres et expose la campagne palestinienne de terrorisme lancée en septembre 2000 et énonce les crimes pour lesquels les terroristes et leurs partisans devront rendre pleinement compte.

Je vous serai obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 36 et 148 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Dan **Gillerman**
